

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 7 janvier 2019 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal du 3 décembre 2018
  - 3.2 Procès-verbaux du 10 décembre 2018
4. Finances
  - 4.1 Approbation du paiement des comptes
  - 4.2 Demande de financement temporaire auprès de Desjardins
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
  - 6.1 Demande de tenue de l'événement Demi-Marathon des Vergers – Édition 2019
  - 6.2 Demande de subvention Club de Ski de Fond et Raquette de Rougemont
  - 6.3 Demande de don – Fondation « Les Enfants de l'Opéra »
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
  - 7.1 Règlement amendant le plan d'urbanisme 2018-249 afin de modifier les plans des grandes affectations du sol
  - 7.2 Second projet de règlement amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les usages de la classe service social et gouvernemental (P-4)
8. Administration et greffe
  - 8.1 Modification au contrat d'assurance MMQP-03-055037.13 auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec
  - 8.2 Adhésion 2019 à la Campagne de promotion touristique régionale de Tourisme au cœur de la Montérégie
  - 8.3 Autorisation de prolongement du droit d'accès sur la Grande-Caroline du Club de CRVTT
9. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
10. Période de questions réservée à l'assistance
11. Levée de la séance

### **Procès-verbal**

#### Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 20h00.

Sont présents :           Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1  
                                  Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2  
                                  Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3  
                                  Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5  
                                  Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est absent, Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

19-01-3615

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé. L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour :5

Vote contre :

19-01-3616

**Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 tel que rédigé.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3617

**Adoption des procès-verbaux du 10 décembre 2018**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 tel que rédigés.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3618

**Approbation du paiement des comptes**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été présentée au comité finance nommé par le maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des comptes du budget des activités financières au 7 janvier 2019 pour un montant total de 260 223.33 \$ incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- La liste des déboursés payés d'avance au 7 janvier 2019 au montant de 963 465.39 \$;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 25 novembre au 29 décembre au montant de 61 704.75 \$;
- Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3619

**Demande de financement temporaire auprès de Desjardins**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à des travaux d'envergure pour la réfection de la Grande-Caroline;

CONSIDÉRANT QU' une partie du coût des travaux, soit 1.6M\$, est à la charge du Ministère des Transports (MTQ) et ce, tel que confirmé dans l'Entente de collaboration signée entre la municipalité et le MTQ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont maintenant réalisés et que l'entrepreneur demande le paiement des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les délais de paiement du MTQ sont plus longs qu'anticipé;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins propose à la municipalité un financement temporaire du montant de l'Entente de collaboration, lequel est garantie par ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser le financement temporaire auprès de Desjardins Entreprises d'un montant maximum de 1 600 000\$ et d'autoriser la directrice générale, Mme. Kathia Joseph à signer pour et au nom de la Municipalité, les formulaires et documents relatifs à ce financement temporaire.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3620

**Demande de tenue de l'événement Demi-Marathon des Vergers – Édition 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « Just Run » demande à la Municipalité l'autorisation d'organiser la cinquième édition du « Demi-Marathon des Vergers » le 25 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de l'organisation sont similaires à celles des années précédentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu de :

- confirmer à l'organisme « Just Run » que la municipalité de Rougemont accepte la date du **dimanche 25 août 2019** pour la tenue de l'événement;
- Autoriser l'organisation à vendre de l'alcool sur le terrain des loisirs, situé au 270, la Grande-Caroline, en autant qu'elle obtienne un permis en ce sens auprès de la RACJ;
- Autoriser l'organisation à occuper le terrain des loisirs à partir du vendredi 23 août à la condition que cela ne nuise pas aux activités des loisirs;
- Autoriser le prêt de tables, de chaises et de bacs de recyclage et s'engage à s'occuper de la mise au chemin des bacs de recyclage, **cependant**, l'organisation aura la responsabilité de mettre les déchets directement au conteneur (la municipalité fera vider le conteneur avant l'événement);
- Promouvoir l'événement via ses divers canaux de communication et aviser les citoyens de Rougemont par envoi postal de la tenue de l'événement ainsi que des entraves qui pourraient avoir lieu;

En contrepartie, l'organisation s'engage à :

- Faire autoriser les parcours par la municipalité de Rougemont au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Obtenir l'autorisation du Ministère des Transports si nécessaire.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3621

**Demande de subvention – Club de ski de fond et de raquette de Rougemont**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Club de ski de fond et de raquette de Rougemont adresse au conseil municipal, une demande de don au montant de 3 000\$ pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'adresse aux citoyens de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a déposé ses états financiers pour la saison 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accorder à l'organisme deux versements de 1 500\$ (janvier et avril 2019) pour la saison 2018-2019, le deuxième versement étant cependant conditionnel au maintien des activités de l'organisme durant toute la saison 2018-2019.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3622

**Demande de don – Fondation « Les Enfants de l'Opéra »**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation « Les Enfants de l'Opéra » adresse au Conseil municipal, une demande de don pour leurs activités 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour mission de faire profiter les élèves de l'école Saint-Michel (et municipalités environnantes) en offrant des instruments de musique afin de contribuer à l'éveil et l'apprentissage musical des enfants d'âge préscolaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de verser un montant de 250.00\$ à la Fondation « Les Enfants de l'Opéra ».

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3623

**Règlement amendant le plan d'urbanisme 2018-249 afin de modifier les plans des grandes affectations du sol**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un plan d'urbanisme pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tenu, le 7 janvier 2019, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu d'adopter le présent règlement numéro 2018-259 décrétant et statuant ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Les plans des grandes affectations du sol de l'annexe A du règlement 2018-249 sont modifiés afin d'ajouter une affectation récréative. La modification est décrite à l'annexe A du présent règlement.

**ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3624

**Second projet de règlement amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les usages de la classe service social et gouvernemental (P-4)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la présentation du projet de règlement a été faite le 5 novembre 2018 et que la secrétaire-trésorière a fait mention de l'objet et la portée du présent règlement avant son adoption le \_\_\_\_\_ conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté un premier projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tenu, le 7 janvier 2019, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi et des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter le présent second projet de règlement numéro 2018-258 décrétant et statuant ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

L'article 70 du règlement 2018-242 est modifié en retirant l'usage suivant :

« Centre local de services communautaires (CLSC) (6532) »

**ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3625

**Modification au contrat d'assurance MMQP-03-055037.13 auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont ne dispose plus d'un « centre d'accès communautaire » au sens prévu par l'assureur;

CONSIDÉRANT QUE cet usage a fait l'objet d'un avenant et qu'il importe de supprimer cet usage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'aviser Chapdelaine Assurances et la MMQ de la suppression de l'usage « Centre d'accès communautaire » et de demander la modification du contrat d'assurances.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3626

**Adhésion 2019 à la Campagne de promotion touristique régionale de Tourisme au cœur de la Montérégie**

CONSIDÉRANT QUE Tourisme au cœur de la Montérégie a fait parvenir à la municipalité les détails de la campagne de promotion touristique régionale;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la campagne peut se faire selon deux options, soit une Option à 0\$ et une Option à 185\$ l'événement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de participer à la promotion régionale du tourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adhérer à la campagne de promotion touristique régionale selon l'option 2 au montant de 185.00\$ pour l'événement des Week-ends gourmands.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3627

**Autorisation de prolongement du droit d'accès sur la Grande-Caroline du Club de CRVTT**

CONSIDÉRANT QUE le club de CRVTT adresse à la municipalité une demande de prolongement d'accès sur la Grande-Caroline afin de rejoindre le Camping Terrasse Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le droit d'accès est présentement jusqu'au Dépanneur Rougemont, soit au 454 la Grande-Caroline;

CONSIDÉRANT QUE le Club s'engage à renoncer à ce droit d'accès si des plaintes survenaient quant à ce prolongement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser le droit d'accès du Club de CRVTT sur la Grande-Caroline jusqu'au Camping Terrasse Rougemont et ce, conditionnellement à ce qu'aucune plainte officielle ne soit formulée.

Vote pour : 5

Vote contre :

19-01-3628

**Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 8<sup>e</sup> jour de janvier 2019

\_\_\_\_\_  
Kathia Joseph, OMA  
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

.....  
Secrétaire-trésorière

.....  
Maire

PROJET